

MOUTIER

Appel concret à tous les élus

A Moutier, le Groupe Interface souhaite ardemment que les débats qui s'annoncent autour du vote institutionnel soient empreints de respect. Pour ce faire, il invite formellement les élus locaux à adhérer à la charte interjurassienne concoctée par l'AIJ.

Pour le compte d'Interface, Manuel Gsteiger a déposé deux interventions parlementaires lundi soir. Similaires sur le fond, elles se distinguent par leur forme et leur destinataire. Alors que le premier texte est rédigé sous forme de motion interne et s'adresse aux conseillers de ville, le second est une interpellation invitant le Conseil municipal à se positionner.

Rappelons que la charte de l'AIJ remonte à 2009. Elle doit permettre un dialogue politique serein et constructif durant toute la phase qui suit la publication du rapport final de l'AIJ. Ceux qui y adhèrent s'engagent notamment «à respecter et faire respecter les principes démocratiques fondamentaux dans un esprit d'ouverture et de tolérance». «Depuis sa création en 2010, Interface a intégré ces valeurs pour lui-même et cherché à les promouvoir», note le groupe, invitant tous les élus prévôtois à adhérer à la charte.

S'agissant de la motion interne s'adressant aux conseillers de ville, Interface prévient que le vote par appel nominal sera suggéré. ● **MBA**